

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : Mme Josette RISTERUCCI AU NOM DU GROUPE
« COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »
- **OBJET** : DEMANDE D'UN PLAN EXCEPTIONNEL D'INVESTISSEMENTS
POUR LA SANTE.

CONSIDERANT les multiples demandes faites depuis plusieurs années dans le domaine de la santé ;

CONSIDERANT l'impérieuse nécessité de rattraper les retards structurels en investissement ;

CONSIDERANT que la Corse est inscrite dans la Stratégie Nationale de Santé au même titre que les ultra-marins, que c'est la seule région qui ne dispose pas d'un Centre Hospitalier Universitaire ;

CONSIDERANT qu'un travail précis a été fait sur les activités à effets de seuil et sur les surcoûts liés à l'insularité ;

CONSIDERANT que l'égalité d'accès aux soins doit être un droit pour tous, sur tout le territoire, dans le respect du Code de la Santé Publique ;

CONSIDERANT que l'ensemble des projets doit être traité pour la modernisation des établissements de santé ;

CONSIDERANT pour exemple, que le retard pris depuis plus de 15 ans pour le Centre Hospitalier de BASTIA pénalise toute la population du territoire de référence ;

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE au gouvernement de faire de l'accès aux soins en Corse un axe prioritaire dans le respect des engagements du Plan Régional de Santé en cours et celui à venir,

DEMANDE au gouvernement de traiter ce dossier dans son ensemble pour rattraper ces retards en proposant un Plan Exceptionnel d'Investissements pour la santé, seule solution valable pour engager les travaux du prochain Projet Régional de Santé.